

Comment la modification des espaces permet-elle de modifier les pratiques ?

Dans le cadre des travaux académiques mutualisés 2017-2018 sur la thématique *Repenser l'espace existant du C.D.I pour répondre aux besoins des usagers*, de nombreux travaux et réflexions ont été amorcés¹.

Repenser les espaces, ce n'est pas simplement bouger les meubles et refaire la signalétique (bien que primordial et complémentaire), c'est aussi repenser la gestion de ces espaces et leurs appropriations. Quelles stratégies à développer pour que le centre de ressources soit ce que les usagers vont en faire et l'utiliser en fonction de leurs besoins et leurs envies ? Le CDI devient un lieu de médiation, tout comme le rôle de l'enseignant évolue.

Il convient aussi d'interroger l'accès aux ressources et la définition de l'espace comme une dématérialisation des ressources et un champ des possibles poussant les murs du CDI.

Ce sont nos représentations qui sont bousculées et permettent de faire émerger de nouvelles pratiques.

Archiclasse², un service de la DNE expose les projets nationaux de construction ou de rénovation déjà réalisés, et facilite la mise en relation des acteurs de ces projets et futurs projets.

Ces expérimentations interrogent nos propres représentations du lieu « CDI » et de ses usages. Cette demande des usagers vers plus de liberté, de collaborations diverses, de partage, de confort et de détente se heurte à une vision du CDI héritière de son histoire : même si elles ont très vite connu la concurrence des SD (Services de documentations), on peut faire remonter la genèse des CDI aux « Bibliothèques centrales des lycées » dont la création a été encouragée en 1947 par Odette Brunshwig, inspectrice générale de l'Instruction publique³. Même si, bien entendu, on a connu depuis cette époque des (r)évolutions majeures en matière d'information-communication qui ont modelé bien différemment les lieux et leurs usages, cette image demeure prégnante.

Pourtant, [dans la pratique d'Aurélie Prilieux] professeur-documentaliste⁴, je m'éloigne déjà de ce modèle : à mes yeux, une heure satisfaisante où je suis fière du travail de fond mené avec les élèves au cours des quatre années dans cet établissement est une heure où le CDI se transforme en ruche « bruissonnante ». Les élèves y travaillent leurs exposés, se partagent un travail de recherche sur ordinateurs, débattent de la mise en forme d'une affiche ou d'un panneau, collectent des informations, s'interrogent mutuellement pour préparer une future interrogation. On y encourage la collaboration, l'échange. Ils parlent, se déplacent, on est loin de la quiétude de la bibliothèque sanctuaire, et j'assume cet aspect devant le visiteur qui s'étonne du bruit ambiant : tant qu'il y a de l'émulation intellectuelle et non du bavardage, cela me convient. Les heures plus silencieuses, où chaque élève lit et

¹ <http://eduscol.education.fr/cdi/anim/actions-mutuali/repenser-les-espaces-existants-du-cdi-pour-repondre-aux-besoins-des-usagers-2017-2018/synthese-nationale-des-traam-documentation-2017-2018>
<http://eduscol.education.fr/cdi/edunum/edunum-cdi-hstraam2017>

² <https://archiclasse.education.fr/>

³ Voir à ce sujet le résumé de la monographie de Françoise CHAPRON, Les CDI des lycées et collèges. Paris : Presses Universitaires de France, de 2003, disponible sur le site Tic Tac doc à l'adresse suivante http://aristide.12.free.fr/IMG/doc/Les_CDI_des_lycees_et_colleges_Chapron.doc

⁴ <https://doc.dis.ac-guyane.fr/REORGANISER-LES-ESPACES-AU-SEIN-DU-CDI-VERS-UNE-INTERROGATION-DE-NOS.html>

travaille individuellement, me procurent paradoxalement une moindre satisfaction. Un espace de production collaborative sera d'ailleurs mis en place à la rentrée 2018 (avec tableau, matériel à disposition...)

Pourquoi donc cette réticence alors devant les demandes des élèves d'un espace de détente plus confortable, de poufs où s'allonger, si propices au plaisir de lire ? Un peu d'introspection me mène à cette question du fameux regard extérieur : si le monde des bibliothèques s'est emparé de cette question depuis plusieurs années et si des expérimentations sont menées⁵, comment réagiront les collègues de discipline, le chef d'établissement, face à un élève avachi sur des tapis ou allongé sur des poufs ? Ce type de projet n'imposera-t-il pas une justification permanente, à renouveler éventuellement à chaque changement de l'équipe de direction ?

Et si ce n'étaient pas plutôt les nouvelles pratiques qui modifient les espaces ?

Il est intéressant de voir que de manière historique, l'aménagement de la classe correspond à une certaine façon de penser l'apprentissage.

Au 16ème siècle, la construction des collèges avait pour objectif principal d'instruire de manière fonctionnelle de grands effectifs. C'est aussi l'apparition des élèves par classe d'âge et de la méthode frontale et simultanée. Nous sommes donc confrontés à un modèle pédagogique de type transmissif et vertical. La classe a commencé à évoluer avec l'apparition des méthodes actives basées sur le respect des besoins individuels et du travail autour des projets. A l'internationale, de nombreux espaces d'éducation et bibliothèques municipales ont déjà réfléchi à des aménagements alliant bien-être et ressources souvent initiés par des designers et des architectes⁶.

Ces différentes modalités d'apprentissage autour de la forme scolaire sont d'autant plus importantes avec l'entrée du numérique dans l'éducation. Depuis les années 2000, la démocratisation des outils numériques questionne à nouveau les usages pédagogiques, et donc la forme scolaire⁷.

Le rapport *repenser la forme scolaire à l'ère du numérique, vers de nouvelles manières d'apprendre et d'enseigner*⁸ stipule que *le numérique change la donne :*

Avec le développement des réseaux, le déploiement des supports mobiles et l'accès facilité à une infinité d'informations et de ressources en ligne, le numérique est en train de faire exploser cet écosystème. En multipliant les interactions, il introduit de l'horizontalité dans les échanges, brise les hiérarchies, favorise à la fois des formes de travail plus collaboratives et des modalités d'apprentissage plus personnalisées. Il permet d'apprendre en mobilité et dans des environnements diversifiés, laisse pénétrer de nouveaux protagonistes dans la sphère de l'éducation et met en question l'autorité du maître. En bref, il dé-linérise la relation au savoir, redistribuant en particulier les sources de connaissance et les redéployant potentiellement au-delà des murs de la classe, qui assuraient l'unité de temps, de lieu et d'action de l'enseignement. Enfin, il invite à prendre en compte un certain nombre de pratiques et de savoirs informels que les élèves peuvent développer en dehors de l'École.

⁵ Allant jusqu'à l'ouverture de salle de sieste ! Evoqué dans le fil du BBF (Bulletin des bibliothèques françaises, disponible à l'adresse <http://bbf.enssib.fr/le-fil-du-bbf/ouverture-d-une-salle-de-sieste-en-bibliotheque-01-02-2017>

⁶ <https://doc.dis.ac-guyane.fr/Imaginez-un-monde-ou-les-CDI.html>

⁷ https://padletuploads.blob.core.windows.net/prod/128964978/f5574804b551e6409e31bc0ab041d862/Hors_serie_1.pdf

⁸ http://cache.media.education.gouv.fr/file/2017/55/1/IGEN-Rapport-2017-056-Repenser-forme-scolaire-numerique-nouvelles-manieres-apprendre-enseigner_849551.pdf

Et si ce n'étaient pas plutôt les espaces numériques qui modifient les pratiques ?

Un mouvement dialectique entre les espaces et les pratiques favorise l'émergence de nouveaux comportements d'apprentissage chez les élèves.

On peut constater que les pratiques pédagogiques de classe n'évoluent pas vite dans des espaces classes qui restent souvent figés par des contraintes spatiales.

Les espaces numériques peuvent-ils être un levier pour de nouvelles pratiques ?

L'implication des élèves et le fait qu'ils soient producteurs d'informations valorisent les espaces numériques. Les productions numériques créées par les élèves augmentent la fréquentation de ces espaces. La valorisation & la communication peuvent-être numériques ou physiques et se nourrissent l'une de l'autre. Interactions entre espaces numériques (portail, blog, site, réalité augmentée, Qrcode..) et espaces physiques (CDI, classe, foyer....)

Quelques exemples

- **Création d'un blog par et pour les élèves** : Dans le cadre de l'AP, des élèves de seconde ont réalisé et alimenté un blog culturel (actualités culturelles, recommandations cinéma, séries, littérature, événements sportifs...). Pour faire connaître ce blog, des posters intégrant la réalité augmentée (QRcode) sont affichés dans les principaux lieux de passage de l'établissement. Suite à ce mode de communication, nous avons constaté une augmentation significative du nombre de visiteurs.



- **Ressources sélectionnées pour un public à besoins spécifiques** : Au collège comme au lycée, 2 portails d'accueil et de ressources ont été créés pour les élèves allophones. Si ces 2 portails visent le travail autonome des élèves hors des murs de l'établissement, ils invitent aussi les élèves à établir un pont avec les ressources imprimées en leur proposant une sélection de livres adaptés et de documents pratiques favorisant le bien-être dans l'établissement (plan des locaux, règlement intérieur simplifié.....)



Le portail du CDI, les blogs, le site de l'établissement sont autant d'espaces permettant de mettre à disposition des ressources documentaires sélectionnées. Toutefois, ces espaces sont souvent peu utilisés voire inconnus des élèves. De même ils peuvent favoriser la diffusion et la valorisation des productions des élèves. Cette large diffusion augmente la motivation des élèves.

La mise à disposition de ressources numériques ne modifie pas les pratiques en soi, elles nécessitent une médiation, un accompagnement pour que l'élève s'en empare.

Cette médiation doit être à la fois humaine et technique, d'où l'importance des choix de ressources, d'outils et d'accès.

Une expérimentation en établissement.

En prenant appui sur l'exemple du réaménagement du CDI du Lycée Dr Lacroix de Narbonne, nous pouvons montrer tout à la fois cette évolution du lieu mais également l'évolution des pratiques. Nous passons d'un CDI lieu centré sur l'étude et concentré dans un seul et unique espace, à des espaces multiples à l'intérieur du CDI mais également dans l'établissement, centré sur l'usager et les nouvelles pratiques. **Le CDI n'est plus le "cœur de l'établissement" mais "l'établissement est au cœur du CDI"**.

Partant du constat d'une moindre fréquentation du lieu (moins 20% emprunts en 2016-2017), nous nous sommes engagés dans une démarche de réaménagement de l'espace en suivant la méthode du design thinking.

Nous ne reviendrons pas sur cette démarche, mise en œuvre lors de la dernière année scolaire également dans le cadre des TraAM, mais seulement sur des résultats qui n'étaient pas forcément attendus de notre part lors de la mise en place de la phase de prototypage ou d'expérimentation.

A la demande des usages nous avons donc repensé les espaces et les outils du CDI. Très rapidement nous avons mis à jour trois constantes :

- le besoin espaces plus petits, plus intimes, plus "cocooning"
- le désir d'avoir des outils mobiles (notamment les outils informatiques)
- Le besoin d'avoir accès à l'information hors les murs du CDI.

Très rapidement les élèves se sont emparés de ces nouveaux espaces en transformant, aménageant leurs fonctions initiales. Nous vous montrons à la fin de cet article deux exemples.

Nous avons ainsi développé, le bien-être de l'élève, l'école joue ici son rôle dans l'épanouissement de l'élève⁹ essentiel pour favoriser un bon apprentissage et un développement de la sociabilité. En même temps, l'élève reproduit un univers qu'il connaît, rassurant, "comme à la maison" nous disent-ils, nous pouvons ici nous référer à Philippe Meirieu et ses travaux : donner du sens à l'école en favorisant le lien entre école et maison.

Cette appropriation des lieux passe aussi par la mobilité des outils, comme nous le rappelle le rapport *Repenser la forme scolaire à l'ère du numérique, vers de nouvelles manières d'apprendre et d'enseigner*¹⁰, la mobilité des outils numériques change notre façon de travailler, elle permet non seulement le déplacement, mais également la combinaison d'outils entre eux (voir exemple des petites salles), la coopération entre élèves et même le tutorat. Cette "mobilité numérique" nous a également permis de mettre en place, de

⁹ https://cache.media.education.gouv.fr/file/revue_88-89/73/2/depp-2015-EF-88-89_510732.pdf

¹⁰ http://cache.media.education.gouv.fr/file/2017/55/1/IGEN-Rapport-2017-056-Repenser-forme-scolaire-numerique-nouvelles-manieres-apprendre-enseigner_849551.pdf

poursuivre et de prolonger certains projets ou cours en dehors du CDI (en lien avec la Médiathèque par exemple Booktube, mais également utilisation raisonnée des réseaux sociaux ...).



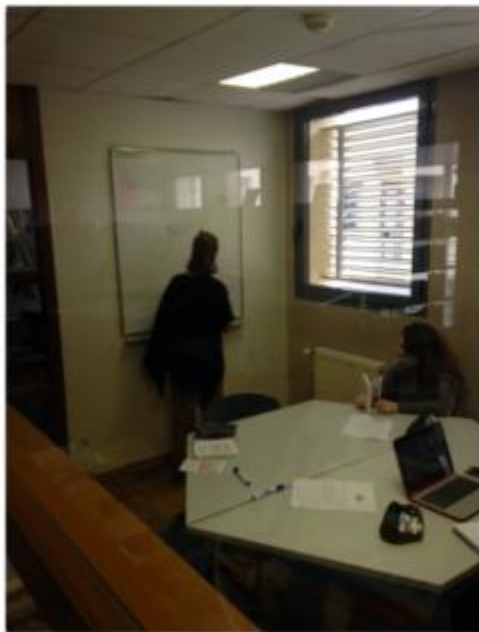
Petites salles de travail

Il existait dans le CDI deux salles de travail de groupe (4 élèves) encombrées par des étagères avec des manuels scolaires.

Elles ont été désencombrées, plus d'étagères, les élèves sont ainsi plus à l'aise.

Un tableau blanc a été posé dans chaque salle.

Les élèves seront emparés très rapidement de cette nouvelle configuration.



Nous avons ainsi favorisé le travail de groupe, La coopération entre élèves. L'outil informatique et le tableau blanc se complètent ainsi plus facilement. Le tutorat entre élèves s'installe au CDI.

Espace détente

Cet espace se situe dans l'ancien espace presse au fond du CDI face aux baies vitrées

Il est relativement isolé du reste de l'espace par les bacs à BD et tours à mangas qui ferment ce coin.

Cet espace avait été pensé pour la lecture. Les élèves ont détourné très rapidement cette fonction.

Même si les poufs servent à la lecture, mangas le plus souvent, la lecture de romans se faisant sur des fauteuils, ces assises servent aussi au travail, révision de cours, mais également prise de notes et travail sur ordinateur. En fait les élèves reproduisent au CDI leur façon de travailler à la maison sur leur lit dans leur chambre. En début de matinée ou en fin d'après midi il n'est pas rare de trouver un interne en train de dormir.



La notion de tiers-lieux¹¹ sous différentes formes correspond à l'émergence d'une façon de travailler ensemble et autrement et d'un changement de posture de l'enseignant¹².

*Production référents TraAM Documentation
Mars 2019*

Perrine Chambaud (Guyane), Katrine Delage (Bordeaux), Paul Rouffia (Montpellier)

¹¹ http://movilab.org/index.php?title=Le_manifeste_des_Tiers_Lieux

¹² <https://medium.com/@lab110bis/le-r%C3%A9seau-des-tiers-lieux-%C3%A9ducatifs-se-structure-le-110-bis-y-contribue-b39d73afee41>